MARIAGES. NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures

MARIAGES—John J. Scott à Mary Mahony, Otto H. Schroeter à Mary F. Grant, Edward J. Kearney à Lillian Smith, John F. Harrington à Vve James S. Hargis, Hippolyte Sanders à Lucie Antonio, Paul Fonseca à Mme Augusta McDonauld, Sylvester J. Schoegel à Victoria Hanhart, John Bessic à Emma Dixon.

NAISSANCES—Mmes C. J. Seltzer, une fille; N. Jean, une fille; H. Miller, une fille; C. Di Lorenzo, une fille; J. Campbell, une fille; J. F. Hart, une fille; N. J. Hoey, une fille; C. Hueschen, une fille; J. C. Hancy, une fille; E. Villemeur, une fille; E. J. Bulger, un garçon, W. T. Davenport, un garçon; A. L. Hosch, un garçon; A. Famalaro, un garçon; G. Madison, un garçon; J. Jansen, un garçon; L. Balancie, un garçon; N. Wiebelt, un garçon; A. Williams, un garçon.

DÉCÈS—J. B. Seanlan, 25 ans, 927 Poydras; W. S. Smitt, 45 ans, Touro Infirmary; Mme C. M. Beard, 33 ans, Hotel Dieu; Mme Barbara Bird, 20 ans, 916 St Louis; T B. Johnson, 47 ans, 1601 S. Liberty; Mme Berthe Contensous, 19 ans, 717 Bourbon; J. L. Wayne, 2 ans, 806 Bordeaux; J. Louis, Laplace, La.; J. Mone, 31 ans, 618 Milan; P. Tilmer, 60 ans, 614 Jena; J. Johnson, 24 ans, 4027 Water; Vve Frank Neberschlag, 63 ans, 2643 Dumaine; J. R. Abbott, 71 ans, 1424 Constance.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.

Susanna Jordan vs Herbert Morris alias Tom Washington, demande de divorce.

Ammer Kramer vs Harold Kramer, séparation de corps et de biens.

Daniel B. Krider vs Cecelia Krider, demande de partage.

John Minot vs M. et Mme John Logan, réclamation de $2050 sur un contrat.

Edw. J. Metzinger vs New Orleans Board of Trade, Ltd, action en dommages de $25,000.

Fred Deibel vs Teutonia Bank & Trust Co., réclamation de $739.24 sur un dépôt.

Demandes d'émancipation:
Chester S Mercier, Louis Birl Jr., V. E. Bero.

Successions ouvertes:
Anita Claire Lardere, Louis Ross, Jean Marque, John S. Debat, Martha Alida Beckstein.

Deuxieme Cour Criminelle de Cité.

Juge A. M. Aucoin.

Comparutions:
J. E. Shenneville, attaque à main armée: Jno, Buras, menaces: Carrie Gross, diffamation; Carrie Bates, actes de violence.

Condamnations:
Frank Tague, larcin, 3 mois de prison: Emilia Sam, actes de violence, $10 d'amende ou 30 jours d'incarcération: D. S. Ferris, attaque, $10 d'amende ou 30 jours de prison.

Nolle Prosequis:
Frank Trijoo, Jos Trijoo, larcin; Nicholas, John et James Garrity, actes de violence: E. C. Turnbull, abandon du foyer conjugal.

Acquittée:
Edna Brown, attaque et blessure.

FAITS DIVERS.

Voleuse arrêtée.

Mary Turner, une femme de couleur, a été arrêtée par les détectives Stubbs et Mouney hier après-midi sur la requête du Dr Denègre Martin.

Elle était récemment employée chez le Dr Martin, rue Joséphine, 1428, et y a volé divers objets.

Fracture.

Geo. Johnson, un homme de couleur âgé de 60 ans, est arrivé à la Nouvelle-Orléans hier soir pour se faire soigner à l'hôpital. Il souffre d'une fracture à la hanche reçue dans une chute à Bunkie, Lne.

Bibliothèque Publique de la Nouvelle-Orléans.

Réunion Annuelle.

La réunion annuelle des directeurs de la Bibliothèque Publique de la Nouvelle-Orléans a été tenue le 14 mars. Etaient présents: MM. le maire Martin Behrman, J. H. Dillard, président, Albert Baldwin jeune, Chas. F. Claiborne, Ad. Katz, Geo. W. Flynn, H. M. Gill, P. A. Lelong, secrétaire et trésorier. Absents: MM. Paul Capdevielle et John Fitzpatrick.

Après l'approbation des minutes de la dernière séance le rapport du trésorier a été lu et renvoyé à l'auditeur.

Le rapport sur l'administration, les livres et les périodiques a été approuvé et il a été décidé d'en envoyer une copie au maire de la ville au même temps que l'état de situation.

Le rapport annuel du secrétaire intérimaire a été approuvé après lecture.

Un crédit de $225 a été alloué pour l'impression de catalogues. Des soumissions seront demandées.

Après lecture d'une lettre de M. Waldo, administrateur de la succession Danneel, M. Beer, bibliothécaire, a été autorisé à signer un reçu pour les 265 livres légués à la bibliothèque.

Les directeurs ont ensuite procédé à l'élection des officiers pour l'exercice prochain. Le professeur J. H. Dillard, MM. John Fitzpatrick et P. A. Lelong ont été respectivement réélus président, vice-président et secrétaire-trésorier.

Tout le personnel a été maintenu en fonctions.

Le professeur Dillard a ensuite appelé l'attention des directeurs sur la tâche importante qui les attend et les a invités à lui consacrer autant de temps et d'énergie que possible, afin qu'ils puissent être fiers de leur œuvre lorsque les bibliothèques auront été construites. Il les a remerciés de sa réélection et a promis de faire son devoir comme par le passé.

Le secrétaire-trésorier a reçu l'instruction de demander par lettre à la commission du service civil de procéder à un examen pour le poste de bibliothécaire dont les émoluments sont de $2400 par an, et de soumettre une liste des candidats éligibles.

Mlle Jane Gray Rogers, Mme Anna E. Joyce et Mlle Katherine Bres ont été élues sous-bibliothécaires.

Le président Dillard a ensuite nommé les comités suivants:

Finances—A. Baldwin, Jr, John Fitzpatrick, A. Katz.

Administration—P. A Lelong, Paul Capdevielle, H. M. Gill.

Livres et Périodiques—J. H. Dillard, A. Katz, C. F. Claiborne.

Règlements—Geo. W. Flynn, H. M. Gill, Paul Capdevielle.

Succursales—J. Fitzpatrick, C. F. Claiborne, P. A. Lelong.

Reliure—J. H. Dillard, président; Hon. Martin Behrman, John Fitzpatrick, P. A. Lelong, A. Baldwin, Jr., Wm. Beer.

Rapport annuel sur l'Etat de situation.

La Nouvelle Orléans.
10 janvier 1906.

RECETTES.

$ 3,174.03	Fonds Général, balance de 1904.
71.25	Fonds Hernsheim, balance de 1904.
8,500.00	Allocation de la ville de la Nouvelle Orléans.
977.09	Catalogues et amendes.
2,340.00	Loyers de la propriété de la rue St-Pierre.
1,670.00	Loyer de la bibliothèque.
2,220 00	Fonds S. Hernsheim.
700.00	Coupons, N.O. C.L. R. R., Fonds S. Hernsheim.
$19,652.37	

DÉPENSES.

Livres, comptes du fonds S. Hernshein	$ 1,209.11
Fonds général	1,046.45
Périodiques	858.52
Reliure	913.10
Meubles	6.00
Dépenses générales	1,105.43
Assurance	428.00
Eclairage et chauffage	1,036.82
Impressions et fournitures de bureau	282.25
Réparations à la propriété de la rue Bourbon	214.18
Réparations à la bibliothèque	86.85
Salaires	6,827.65
Dépenses, compte du nouvel édifice	30.00
N. O. National Bank, fonds Hershein, balance.	1,782.14
N. O. National Bank, fonds général, balance..	3,825.87
	$19,652.37

Arrivée du vapeur "Prince Arthur".

Le vapeur "Prince Arthur" est arrivé hier matin, entre une et deux heures, à l'embouchure du Mississipi avec une patente nette de santé, et après l'inspection d'usage le permis de monter le fleuve lui a été accordé. Il est entré dans le port au cours de l'après-midi.

Le navire était parti de La Havane mardi à dix heures et demie du matin avec cinquante-sept passagers, et en n'arrivant qu'hier matin il devait être soumis aux règlements de la quarantaine établie par proclamation du gouverneur Blanchard, qui entraient en vigueur mercredi à six heures du soir. Mais une légère concession a été faite en faveur de ces passagers, et il a été permis au vapeur, sur présentation de sa patente nette de santé, de remonter le fleuve et d'entrer dans le port.

L'Excelsior était arrivé de la Havane quelques heures auparavant, et il avait franchi la passe sans encombre.

Dorénavant, les règlements de quarantaine seront appliqués à tous les navires arrivant des ports des Antilles ou de l'Amérique Centrale.

Tutrice malgré elle.

Mme Vve Simon Emmanuel Font avait demandé à la cour civile de district d'être relevée de la tutelle de ses enfants mineurs. En même temps elle requérait la convocation d'un conseil de famille qui lui donnerait un successeur.

L'avocat de la demanderesse basait la requête sur l'article 250 du code civil qui dit que "la mère n'est pas obligée d'accepter la tutelle de ses enfants mineurs, mais qu'en cas de refus elle sera tenue de remplir les devoirs de tutrice jusqu'au moment où une autre personne sera nommée."

Le juge Sommerville a rejeté la requête, déclarant que la mère n'avait pas le droit de renoncer à la tutelle après l'avoir acceptée, et il a cité à l'appui de sa décision un paragraphe de la loi qui établit que "la mère qui refuse la tutelle de ses enfants retient la surveillance sur eux et le soin de leur éducation." Dans ce cas, le tuteur ne s'occupe que de l'administration de leurs propriétés.

Le juge Sommerville a aussi cité plusieurs autorités françaises à l'appui de son jugement.

Prisonniers ramenés.

Les detectives Scheffler et Reynolds ramènent de Memphis deux prisonniers, Joseph Dorsey, dit J. D. French, et Robert Worms, que réclame la justice de la Nouvelle-Orléans. Ils ont quitté Memphis hier.

Dorsey, un nègre, est accusé de vol à main armée. En septembre 1903 il a enlevé à un nommé Adolphe Wolff $750.

Worms est accusé d'escroquerie par C. C. Anderson, qui avait prêté à Worms $300 sur des diamants. Celui-ci reprit les pierres précieuses sous prétexte d'une transaction plus avantageuse et disparut. C'est aux frais de M. Anderson qu'il est ramené à la Nouvelle-Orléans.

Procès au Board of Trade.

Un peintre en bâtiments du nom d'Edward J. Metzinger intente au Board of Trade devant la cour civile de district, un procès en dommages-intérêts.

Metzinger dit dans sa requête que le 18 août 1905 il travaillait à la façade d'arrière du bâtiment du Board of Trade sur une planche suspendue par des cordes à des corniches, qu'une des corniches a cédé et qu'il est tombé sur le sol où il s'est grièvement blessé.

Bella Simms arrêtée.

Bella Simms, la femme de couleur soupçonnée du vol d'un coffret contenant $10 dans la demeure de M. Julian Lafaye, samedi dernier, a été arrêtée l'autre nuit à l'angle des rues Dauphine et Conti par les agents Johnston et Giraud. Hier matin, une accusation de vol dans une maison habitée a été portée contre elle devant la cour criminelle de district.

Causerie de M. Bréant.

La prochaine causerie de M. Maurice Bréant aura lieu demain soir, à 8 heures dans les salons de M. John Wogan, avenue de l'Esplanade. Il n'est plus besoin de dire ce que sont ces causeries, des occasions de réunions charmantes où l'étincelant causeur tient ses auditeurs sous le charme de sa parole en leur lisant des poésies du meilleur choix, en leur disant des monologues délicieux, en leur récitant des passages de pièces inconnues ou nouvelles.

C'est ainsi que, ces jours derniers, M. Bréant entretenait une assemblée de dames américaines en la demeure de M. N. J. Behan de la grande tragédienne que nous saluerons la semaine prochaine, Sarah Bernardt.

M. Bréant connait l'artiste et la femme et disait d'elle des choses charmantes. Il a lu plusieurs pages de la pièce nouvelle que Sarah Bernhardt jouera dimanche, "La Sorcière", et en cela a fait coup double, car s'il a plu par sa façon de dire, il s'est également rendu utile, en familiarisant ces dames avec le spectacle qu'elles attendent sans doute.

HOTEL DE VILLE

A l'invitation du maire les chefs des divers départements de l'administration municipale se sont réunis pour discuter plusieurs affaires urgentes.

La route qui longe le bayou St-Jean est en mauvais état entre l'avenue de l'Esplanade et le canal Marigny. M. Geo. L'hote, président de la Compagnie de Navigation du Canal Carondelet, avait porté ce fait à l'attention du maire.

D'après une entente entre la ville et la compagnie, la première doit entretenir la route entre l'avenue de l'Esplanade et le canal Marigny. Au delà, jusqu'au Fort Espagnol, la compagnie l'entretient.

Le bien fondé de la plainte de M. Lhote a été reconnu et dès lundi de nombreux prisonniers commenceront les travaux préliminaires, puis des ouvriers du département des travaux publics mettront en bon état la route qui est aujourd'hui impraticable.

Le capitaine Hardee, ingénieur de la ville, a lu un rapport dans lequel il déclare que la rue Saratoga est en très mauvais état entre la rue Gravier et l'avenue Tulane, et que si des réparations ne sont pas faites immédiatement, le pavage s'effondrera et mettra en danger un des plus importants égouts de la ville.

Il a été proposé d'inviter l'entrepreneur réparant l'avenue Tulane à réparer la rue Saratoga dans les mêmes conditions.

L'avocat de la ville donnera prochainement son opinion à cet égard.

L'ex-conseiller municipal J. Adam Lautenschleger s'est plaint hier au maire Behrman que la pompe installée à l'intersection de l'avenue St-Bernard et de la rue Robertson, fonctionne la nuit comme le jour, au grand inconvénient des habitants du voisinage. Autrefois, la pompe était arrêtée à neuf heures du soir.

Le maire a soumis la plainte à M. Earl, surintendant du bureau des eaux et égouts.

Testament.

Le testament de Valentin Hill a été validé hier à la cour civile de district, division du juge T. C. W. Ellis. Dans ce testament sous forme de lettre Hill dit à sa sœur, Mme William Carroll, qu'il lui lègue les $700 déposés par lui à la Banque d'épargnes Germania, dépôt que personne ne connait, excepté le notaire George Unterliner, et lui remet en même le livret de banque. Il la prie aussi de ne rien dire à ses frères, disant que ce qu'ils ne sauront pas ne les ennuiera pas.

Mors aux dents.

Un cheval attelé à un buggy que conduisait Mike Schomback a pris le mors aux dents, hier après-midi, et a versé le véhicule à l'angle des rues Clio et St-Charles. Schomback, jeté à terre, a été blessé à la tête. Il a été pansé par le Dr Tichenor et conduit en sa demeure, rue Thalie 1618.

Escroc condamné.

Un Autrichien du nom de Rudolph Hosp a été condamné hier par le recorder Marmouget, comme suspect et dangereux, à $20 d'amende et 20 jours de prison, plus 9 jours si l'amende n'est pas payée.

Les parents de Hosp lui avaient envoyé récemment au consulat autrichien une somme de $40, et le consul l'avait averti par lettre. Hosp toucha l'argent, mais garda la lettre, et après avoir élevé le montant mentionné à $400, il se présenta chez John Krauss, qui tient un café à l'angle des rues Tchoupitoulas et Soraparu, et lui demanda $4 en attendant qu'il peut toucher son argent.

Krauss lui remit les $4, mais apprit bientôt que Host n'avait plus rien à toucher.

Il le fit aussitôt arrêter par les agents Duker et Bouchon.

Sévèrement puni.

Un nommé James Donalson, qui avait été arrêté le jour du Mardi-Gras au moment où il brandissait une lourde tige de fer enveloppée dans un mouchoir et attachée à son poignet, a comparu hier devant le juge Skinner, à la première cour criminelle de cité.

Le juge a déclaré qu'il avait rarement vu une arme aussi dangereuse que celle que Donalson avait inventée, et il condamné le prévenu à $100 d'amende ou trois mois de prison.

BLESSURE.

Leo Winters, âgé de 23 ans, maniait un revolver en sa demeure à l'angle des rues Pelican et Atlantique, hier après-midi, lorsque l'arme est tombée de ses mains et a fait explosion. Il a été atteint au genou droit par la balle.

Suspect arrêté.

A la suite d'un vol commis dans le magasin de MM. Abadie Frères, un des associés, M. L. E. Abadie, a fait une enquête personnelle, la police n'ayant découvert aucune trace des voleurs.

Il a appris qu'un nègre suspect avait rôdé autour de son magasin le jour précédant le vol, en a obtenu le signalement et, le rencontrant hier, l'a arrêté et remis à la police.

Envoi d'aliénés à l'asile de Pineville.

Vingt-trois aliénés, dix-sept hommes et six femmes, sont partis hier sous la garde du shérif civil pour l'asile de Pineville. Ces malheureux avaient été, pour la plupart, examinés en ces dernières semaines par le recorder O'Hara et le recorder adjoint Mioton.

DECES.

PARRENIN — Décédée, jeudi 15 mars à 1,30 heure p. m., MARCELINE NOTIN, femme de feu Eugène Parrenin, âgée de 79 ans, native de Nancy, France, et résidente de cette ville depuis 50 ans. Les parents, amis et connaissances de la famille, sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, vendredi, 16 mars 1906, à 3:30 heures de l'après-midi, de la résidence de son fils, Louis Pillot, No 1581 N. Broad, près Lapeyrouse.

Enterrement au Cimetière St Vincent de Paul.

JOHN BONNOT,
Entrepreneur de pompes funèbres

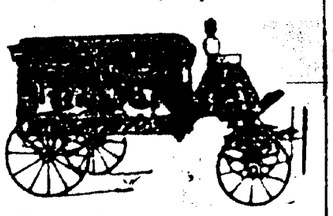

Raoul Bonnot, Directeur.
No 623 RUE STE-ANNE
Téléphone No 1043.

Téléphone No 408.
F. LAUDUMIEY & CO.
LIMITED,
ENTREPRENEURS DE
Pompes Funèbres.

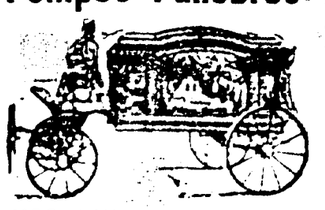

1108 et 1112 Nord Remparts.
Nous faisons de l'embaumement une spécialité.
Entrepreneurs de pompes funèbres pour toutes le sociétés françaises.

B. ADER. GEO. J. MOTHE
ADER & MOTHE,
Les Seuls Entrepreneurs Français de la Nlle-Orléans.
817 rue Toulouse,
En Face de l'Opéra Français.
TELEPHONE 4276.
Nous faisons à nos clients de la Société Française une réduction spéciale.
Salon funèbre gratuit aux clients.
30 août—1 an

TELEPHONE 252.
JOSEPH RAY,
Successeur de LABAT & RAY
Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur
No 1308 Avenue Nord Remparts
Près Esplanade.
Voitures pour Bals, Mariages, Promenades, etc. Enterrements faits à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.
1er sept—1an

VIENT DE PARAITRE
"Le Théâtre Français à la Nlle-Orléans"
Recueil Historique.
PAR J. G. DE BARONCELLI.
EN VENTE
Dans toutes les Librairies et à l'Imprimerie du journal.
610, RUE BIENVILLE.
Prix de la Brochure, 50 cents.
18 fév—

AVIS SPECIAUX.

BUREAU DES ASSESSEURS—Paroisse d'Orléans. Chambre 15, Hôtel de Ville.
Nouvelle-Orléans, 16 mars 1906.
Toutes les personnes sujettes à la taxation sur n'importe quelle description de propriété, soit foncière ou mobilière sont, par le présent avis, notifiées conformément à la loi, que les assessements pour l'année 1906, dans les différents districts d'assessement de la Paroisse d'Orléans ont été complétés et que la liste sera exposée en ce bureau du 16 mars au 31 mars, tous deux inclusivement, de 9 heures a. m. à 4 heures p. m. (les jours fériés exceptés).
Tous les contribuables sont instamment requis de se prévaloir de l'occasion pour faire connaître leurs objections à aucun assessement et mettre à l'épreuve l'exactitude de cela par la manière prescrite par la loi.
JNO. GLYNN, JR. Secrétaire.
C. TAYLOR GAUCHE, Président.
16 mars—au 25

HOPITAL DE CHARITÉ
Etat de la Louisiane,
Nouvelle Orléans, 6 mars 1906.
Soumissions pour viande, pain, lait, glace et charbon.—Des soumissions cachetées seront reçues au bureau du trésorier, où des spécifications sont enregistrées jusqu'à midi, MARDI le 20 mars courant, pour la fourniture à l'Hôpital de Charité, des fournitures de viande, pain, lait, glace et charbon (bituminé et anthracite pour ce dernier) pendant une période d'un an du 1er avril "prox mo". Le Bureau des Administrateurs se réservant le droit de rejeter n'importe laquelle ou toutes les enchères. Une sécurité solvable sera requise des heureux soumissionnaires. Les soumissions cachetées devant être endossées pour l'article soumissionné, à l'adresse du vice-président et déposé avec
EDWIN MARKS, Secrétaire-Trésorier.
13 mars—1 sem

CANAL-LOUISIANA BANK AND TRUST CO. LE DEPARTEMENT D'EPARGNES DE CETTE BANQUE SERA SITUÉ DANS NOTRE BATISSE DE BANQUE, 614 A 620 RUE COMMUNE, ENTRE LES RUES ST CHARLES ET CAMP, LE ET APRES LE LUNDI 12 MARS.
PENDANT L'ERECTION DE NOTRE NOUVELLE BATISSE,
LA VOUTE DE DEPOTS DE SECURITÉ
SERA OUVERTE A NOS CLIENTS SANS AUCUN ENNUI OU INTERRUPTION AU LOCAL ACTUEL, 221 RUE DU CAMP.
GEO. W. YOUNG,
10mars—1m VICE-PRESIDENT.

SOUMISSIONS POUR PRIVILEGES POUR U. C. V. — Des soumissions cachetées pour les "midway attractions", privilèges de buvette, candis, boissons légères, sandwiches, café, canne et couteaux, installations, spectacles, "flying jennies", photographes, etc., seront reçus pas plus tard que le 15 avril. Adresser toutes communications, au Comité des Concessions, Chambre 1102 Bâtisse Hibernia, Nouvelle-Orléans, Lne.
10 mars—1 sem

AMUSEMENTS

GREENWALL THEATRE
Sept Soirées et Matinées Mercredi et Samedi.
Commençant Dimanche Soir, 18 Mars,
Tournée Américaine d'Adieux de la Plus Grande Artiste au Monde,
Mme Sarah
BERNHARDT
Dimanche soir.....LA SORCIERE
Lundi soir.....CAMILLE
Mardi soir.....LA TOSCA
Mercredi matinée.....ADRIENNE LECOUVREUR
Mercredi soir.....SAPHO
Jeudi soir.....FEDORA
Vendredi soir.....CAMILLE
Samedi, matinée.....PHEDRE
Samedi soir.....LA SORCIERE
Sièges maintenant en vente au Bureau du Contrôle pour toutes les Représentations.
Les ordres par la malle seront reçus de la Nouvelle Orléans et de tous les points.
HENRY GREENWALL, Directeur.
15mars—

OPERA FRANÇAIS.
Samedi, 17 mars à 8 heures du soir
Dernière représentation de la Troupe de Grand Opéra.
Bénéfice offert par les artistes de la troupe à M. THOMAS BRULATOUR, Jr. Trésorier.
Ouverture de "TANNHAUSER".
"CARMEN", 4me acte et ballet.
"INTERMEDE MUSICAL"
"CAVALLERIA RUSTICANA".
Dimanche soir, à 8 heures—Dernière représentation de la saison—Bénéfice de Miss Bossi, Greppi, de Castilla et du corps de ballet. 16mars—2f

Orpheum MATINEE ET THEATRE DE SOIR.
Bert Coote & Co.,
Cheval Musical de Rossi, Willy Zimmermann,
Wilson & Heloise, Amoros Sisters,
Carson & Willard, Castellat & Hall,
Scènes Animees.
TOUS LES SOIRS.....10c, 25c, 50c.
Matinées tous les jours, Lundi excepté..25c, 10c
13mars—5f

TULANE Matinée Samedi Seulement.
CHARLES FROHMAN Présente
E. H. SOTHERN JULIA MARLOWE
SOTHERN-MARLOWE
Jeudi Soir et Samedi Matinée, THE TAMING OF THE SHREW; Mardi et Vendredi Soirs, ROMEO AND JULIET; Mercredi Soir, TWELFTH NIGHT; Samedi Soir, THE MERCHANT OF VENICE.
PRIX—$2.00, $1.50, $1.00 et 50 cents.
La Semaine Prochaine—Marie Cahill dans "MOLLY MOONSHINE."

CRESCENT. Ce Soir et toute la Semaine.
Matinées Mardi, Jeudi et Samedi
BILLY B. VAN
L'Original Patsy Bolivar
Dans la Joyeuse, Mélodieuse, Farce Musicale,
THE ERRAND BOY.
La Semaine Prochaine—THE OLD HOMESTEAD.
13 mars—5f

CHAMPS DE COURSES DE CITY PARK.
Réunion d'Hiver — 1905-06
6 Courses par jour, commençant à 2 heures p. m.
Trains spéciaux de Courses via le Ouam Belt quittant la voie centrale coin Canal et Baronne à 11 heures a. m. et à de fréquents intervalles après, s'arrêtant seulement aux rues Claiborne, Galvez et Canal, allant directement à la Grande Tribune. Prix 50cs.
Tous les cars réguliers de ceinture des rues Canal et Esplanade donnent des transferts à l'angle de la rue Orléans et de l'avenue du City Park aux cars allant directement à Grande Tribune sans prix extra.
Musique par la bande de Vezzy.
Entrée, $1.00. | Dames, 50c.
Loges pour la saison.....$75.00
Sièges dans les loges.....50c.
1er déc—

CONSULAT DE FRANCE
Godchaux Building, 306-7.
Les personnes désignées ci-après sont priées de passer au consulat, soit pour retirer des lettres qui leur sont adressées, soit pour affaires les concernant:
Denis Louis Camille Lamarque.
Fos Bernard Fils A. J.
J. Bentegeat A. J.
Eugene Louis Guerin L.
Hippolyte Matharan L.
oct—1905

même temps qu'il s'apprêtait à une nouvelle campagne.

—Et puis elle ne va pas tarder, faisait-il en se débarbouillant dévrenseement.

—Vous avez l'intention de donner aujourd'hui un nouvel assaut?

—Ce matin.... avant déjeuner.... Il faut, paraît-il, battre le fer quand il est chaud.... Et je vous prie de croire qu'il a déjà pas mal chauffé, hier soir.

—Alors, vous me raconterez cela après déjeuner.

—Vous ne serez donc pas ici ce matin?

—Non, je sors.

Et, en disant ces mots, il avait un air à la fois mystérieux et souriant.

—Vous, fit Marc....je vous lis jusqu'au fond de l'âme.... Vous partez en aventure.

—Oh! bien modeste, l'aventure....un épisode, tout au plus.

—Vous allez à un galant rendez-vous.

—J'y suis bien obligé..... maintenant que Trélaus nous est consigné.

—Pas à vous....à moi.

—Vous voulez rire. Je n'aurais presque pas osé,—jadis,—en temps de paix,—y aller sans vous....Et vous supposez que j'aurais le toupet, aujourd'hui—en temps de guerre....

...Non. Je me contente des grands chemins où les bicyclistes peuvent aller et venir, se rencontrer au besoin....et faire, à la face de Dieu, de la nature et des passants, un petit bout de causette. Allons, vous serez peut-être bien aise de savoir ce qui s'est passé, hier soir, à Trélaus!

—Ah! mon cher ami, je vous jure que cela m'est parfaitement égal.

—Comment!....guéri déjà!

—Vous voyez .... que ce soit à l'épaule, que ce soit au cœur, fit-il en souriant mélancoliquement, j'en reviens vite.

Et, je vois, vous avez envie de partir de même.

—Ah! Dieu, oui.

—Vous avez d'ailleurs là un bel outil pour voyager, fit le jeune professeur en montrant du doigt le nécessaire de toilette qui, depuis la veille était resté à la place où on l'avait déposé.

— Ah! le sac en maroquin, là, sur cette table .... N'est-ce pas qu'il est chic?

—Je ne vous le connaissais pas.

—C'est celui que ma grand'mère me promettait toujours. Tenez, l'autre fois encore, lorsque je partais avec mon ami Scipion.....au moment où nous montions en voiture....

—Je me souviens.....Elle a fait royalement les choses.

—Mais regardez-le donc mieux, il n'est pas neuf. Il appartenait à mon père.

Tout en causant, Philippe s'était approché du nécessaire, l'avait ouvert:

—Oh! mais il est encore mieux conditionné à l'intérieur.... une garniture magnifique.... et puis rien n'y manque.... Ah! c'était celui dont se servait votre père..

..Toutes les pièces, en effet, sont chiffrées à ses initiales.... Et, ma foi, tout cela paraît presque neuf.....

—Il s'en est cependant beaucoup servi. Je suppose que le nécessaire devait avoir une enveloppe que ma grand'mère n'aura pas laissée parce que justement elle devait la trouver un peu usée et salie... Mais mon père emportait toujours son nécessaire avec lui. Ma mère, à qui j'en ai parlé déjà, ne connaît que ce sac.... Pauvre maman.... ça lui a même causé une émotion.... quand elle a appris que j'allais à mon tour en être possesseur.....

—Une émotion, vraiment!

—Oui, il lui rappelle des souvenirs.... Vous voyez, Philippe, il y a là un buvard.....

—Précisément.....

—C'est sur ce buvard que mon père mourant a fait une tentative pour écrire.... quoi? Dieu le sait! mais pour écrire certainement quelque chose concernant ma mère et moi..... La mort était trop prochaine.... il n'a pas pu seulement tenir sa plume dans ses doigts.....

—Il n'a rien écrit alors?

—Non..... et quelques moments après, il rendait le dernier soupir.....

—Vous voyez les drames qu'évoque parfois un objet insignifiant....

Et, comme pour réagir contre la tristesse éveillée par ces vieux souvenirs:

—Alors, vous allez voir mademoiselle Moogridge?

Philippe tira sa montre.

—Neuf heures, elle doit passer sur le pont de l'Isère à neuf heures et demie, je n'ai même plus de temps à perdre.... Je vais me précipiter sur ma bicyclette....

—Faites-lui mes bonnes amitiés.

—Merci pour elle.

—Et pendant que vous serez heureux ensemble, dites-vous, si vous avez le temps de songer à moi, qu'au même instant, je suis en train de livrer une dernière bataille.

—Alors, c'est que vous êtes sûr de la victoire.

—Non, mais je suis résolu à en finir.

... Bonne promenade, Philippe.

—Bonne chance, Marc.

.....

Le fils de Roberte regarda d'un œil d'envie son ami qui partait, joyeux.... avec cette allure qu'on ne voit qu'aux amoureux dont les pieds semblent avoir des ailes.....

Et puis, poussant un soupir:

—A moi, maintenant.

Il acheva rapidement sa toilette qui n'était pas encore tout à fait terminée et il s'en alla tout droit chez sa grand'mère.

La douairière était matineuse et il savait que depuis longtemps elle était levée et en train de s'occuper dans le petit salon attenant à sa chambre à coucher.

Et voyant une femme de service qui traversait le corridor....

—Ma grand'mère est chez elle?

—Mais madame la comtesse est sortie.

—Dans le jardin, déjà?.....

—Non, monsieur, madame la comtesse a fait atteler la victoria .... Monsieur ne le savait donc pas?....

—Elle ne m'en a rien dit. Où est-elle allée?

—Mais.... à Trélaus, je crois.

—Ah! bien....

Et retournant sur ses pas, il murmura:

—Elle a de la suite dans ses idées.... Elle avait mis dans sa tête qu'elle aurait une explication avec le marquis.... Elle le veut.... il la lui faut.... Pauvre femme.... elle va à la rencontre d'un camouflet qu'elle aurait pu s'épargner.... Enfin.... C'est pour me montrer sans doute qu'il n'y a pas que moi d'entêté dans la famille.

... Mais elle ne perd rien pour attendre..... Et, entêté, je le serai plus qu'elle.....

Tout en monognant, il était revenu dans sa chambre.....

Assez désœuvré vraiment.

Philippe pédalait sur la grande route.... la douairière roulait aussi sur les grands chemins.

Avant midi, il ne pouvait rien faire de ce qu'il avait projeté....

Et puis il n'avait de goût et de cœur à rien qu'à broyer du noir.... Et il ne s'en faisait pas faute:....

Il avait passé dans sa salle d'étude.... Il avait pris un livre....

Non.... la lecture.... pas ça non plus.....

Et il était là.... un peu comme un ours en cage, quand, après avoir frappé, le vieux Benoit vint discrètement à lui.

—J'ai vu que monsieur était rentré.... probablement pour travailler.... je lui apporte son petit déjeuner.

—Bien, posez-le là.

—Pour ne pas déranger monsieur, je ferai sa chambre un peu plus tard.....

—C'est cela.... merci, Benoit.

—Je voudrais demander à monsieur: monsieur ne se servira plus de sa petite valise, maintenant que madame la comtesse lui a donné le sac, là.

—Non, je ne pense plus m'en servir.

—Alors, je vais la serrer....

—Ah! monsieur.... si je vous disais que ça m'a fait un effet de revoir celle-ci....Comme je l'avais souvent portée de la gare ici.... et d'ici à la gare! .... C'est moi qui l'ai placée là, sur cette table....parce que c'était là que monsieur le comte Cyrille la mettait toujours....pour l'avoir sous la main .... Il avait toujours quelque chose à y prendre....Ça doit faire plaisir à monsieur de l'avoir à lui, maintenant.

—Beaucoup de plaisir, oui Benoit....Allons....à tout à l'heure, Benoit, fit-il en prenant son livre pour couper court au bavardage du bonhomme.

Et quand le vieux valet de chambre eut disparu:

—Mon père .... murmura-t-il, en rejetant son livre sur la table où il l'avait pris....mon pauvre père....

Et, comme attiré par une force mystérieuse, il alla regarder ce nécessaire de voyage .... ce cadeau de sa grand'mère ....qu'il pouvait aussi bien appeler une restitution.

—Si tu pouvais parler, toi, faisait-il en hochant la tête .... que de choses tu me raconterais sur celui qui était déjà mort quand je suis né!.....

Et—plus encore par désœuvrement que par curiosité—il examinait, en détail maintenant, la garniture luxueuse de l'intérieur du nécessaire.....

Dans ces flacons à la fermeture hermétique, il y avait encore des eaux de toilette.... des parfums dont son père s'était servi.....

Il fit jouer la charnière du bouchon de vermeil qui protégeait la fermeture à l'émeri de ces flacons.

A continuer.